



PREFET DU VAL DE MARNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

BUREAU DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉ N° 2014 / 6644

instituant les bureaux de vote dans la commune de VILLEJUIF

à compter du 1^{er} mars 2015

Le Préfet du Val de Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.17 et R.40 ;

Vu le décret n°2014-171 du 17 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département du Val-de-Marne et notamment son article 21 ;

VU l'arrêté DRCT/4 n°2011/2228 du 7 juillet 2011 instituant les bureaux de vote dans la commune de VILLEJUIF à compter du 1^{er} mars 2012 ;

Vu les avis du Maire en date des 2 et 28 juillet et 27 août 2014;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 - L'arrêté DRCT/4 n°2011/2228 du 7 juillet 2011 instituant les bureaux de vote dans la commune de VILLEJUIF est abrogé à compter du 1^{er} mars 2015.

Article 2 - A compter du 1^{er} mars 2015, les électeurs de la commune de VILLEJUIF sont répartis entre les bureaux de vote suivants :

.../...

Canton n° 20 (Villejuif)

- Bureau n°1 - Mairie – Salle du conseil municipal
- Bureau n°2 - Médiathèque Elsa Triolet – esplanade Pierre-Yves Cosnier
- Bureau n°3 - Ecole élémentaire Jean Vilar – 10 bis rue René Hamon
- Bureau n°4 - Ecole Jean Vilar – 10 bis rue René Hamon
- Bureau n°5 - Groupe scolaire George Sand – 16/18 sentier Rabelais
- Bureau n°6 - Groupe scolaire George Sand – 16/18 sentier Rabelais
- Bureau n°7 - Groupe scolaire Henri Wallon - 29 rue Sacco et Vanzetti
- Bureau n°8 - Groupe scolaire Joliot-Curie – 56 rue J. B. Baudin
- Bureau n°9 - Groupe scolaire Joliot-Curie – 56 rue J. B. Baudin
- Bureau n°10 – Ecole maternelle des hautes bruyères – 18/20 avenue des hautes bruyères
- Bureau n°11 – Ecole Marcel Cachin – 22 rue de Chevilly
- Bureau n°12 – Maison pour tous Gérard Philippe – 118 rue Youri Gagarine
- Bureau n°13 – Ecole Paul Langevin – 1 rue Jean Mermoz
- Bureau n°14 – Ecole maternelle Karl Marx – 49 avenue Karl Marx
- Bureau n°15 – Ecole Robert Lebon – 7 rue Lamartine
- Bureau n°16 – Groupe scolaire George Sand – 16/18 sentier Rabelais
- Bureau n°17 – Hall de la mairie – esplanade Pierre-Yves Cosnier
- Bureau n°18 – Ecole maternelle Joliot-Curie – 56 rue Jean-Baptiste Baudin
- Bureau n°19 – Ecole élémentaire Marcel Cachin – 22 rue de Chevilly
- Bureau n°20 – Annexe mairie – 2 rue Ambroise Croizat
- Bureau n°21 – Ecole élémentaire Pasteur – 48 rue Pasteur
- Bureau n°22 – Ecole élémentaire Pasteur – 48 rue Pasteur
- Bureau n°23 – Ecole maternelle Pasteur – 69 rue Pasteur
- Bureau n°24 – Groupe scolaire Henri Wallon - 29 rue Sacco et Vanzetti
- Bureau n°25 – Groupe scolaire Henri Wallon – 29 rue Sacco et Vanzetti
- Bureau n°26 – Ecole Robespierre – 11 rue Robespierre
- Bureau n°27 – Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier – 4 place Paul Eluard

Bureau n°28 - Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier – 4 place Paul Eluard

Bureau n°29 - Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier – 4 place Paul Eluard

Bureau n°30 – Ecole maternelle Paul Langevin – 1 rue Jean Mermoz

Bureau n°31 – Ecole maternelle Marcel Cachin – 22 rue de Chevilly

Bureau n°32 – Ecole maternelle Karl Marx – 49 avenue Karl Marx

Bureau n°33 – Maison des parents – 20 rue des villas

Bureau n°34 – Ecole maternelle Maximilien Robespierre – 11 rue Maximilien Robespierre

Article 3 - A compter du 1^{er} mars 2015, le bureau centralisateur de la commune, quel(s) que soi(en)t le ou les scrutins considéré(s) est le bureau suivant :

Bureau 1 – Hôtel de Ville – Salle du conseil municipal.

Article 4 - Le périmètre géographique affecté à chaque bureau de vote figure sur l'annexe établie par la commune de Villejuif et jointe au présent arrêté qui prend effet à compter du 1^{er} mars 2015.

Article 5 - Les dispositions du présent arrêté ont un caractère permanent. En cas de modification(s), sur proposition du Maire, un nouvel arrêté pourra éventuellement être pris ; celui-ci devra être notifié au Maire avant le 31 août de l'année considérée ; il s'appliquera le 1^{er} mars suivant et sera pris en compte pour l'établissement des listes électorales entrant en vigueur à cette date.

Article 6 - Les Français établis hors de France (*article L.12 du code électoral*) et les militaires (*article L.13 du code électoral*) seront inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau de vote de la commune.

Article 7 - Les mariniers et les membres de leurs familles habitant à bord (*article L.15 du code électoral*) pourront sans condition de résidence être inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau de vote de la commune de *Villeneuve-Saint-Georges*.


Article 8 - Les personnes sans domicile fixe (*article L.15-1 du code électoral*) seront inscrites sur la liste électorale du bureau de vote de la commune à l'intérieur des limites duquel est situé l'organisme d'accueil.

Article 9 - Pour toute élection, un avis publié par le Maire fera connaître aux électeurs les locaux où ils seront appelés à prendre part au vote. Cet avis devra, en particulier, indiquer les rues rattachées à chaque bureau de vote, conformément au présent arrêté.

Article 10 - Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l'objet au préalable, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale.

Article 11 - Le Secrétaire général de la préfecture, le Sous-Préfet de L'Haÿ-les-Roses et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

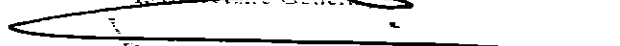
Copie certifiée conforme à l'original
Par délégation, le Chef de bureau


Anaud GUYADER

Fait à Créteil, le

29 AOUT 2014

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général


Christian ROCK



VILLE DE VILLEJUIF

BUREAU N° 1 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL **MAIRIE** **BUREAU CENTRALISATEUR**

ALLEE CAMELINAT
SQUARE CAMELINAT
PLACE DE L'EGLISE
RUE GEORGES LE BIGOT
RUE JEAN JAURES, DU 48 AU 82 & DU 81 AU 145
PLACE MAURICE THOREZ
ALLEE DE LA CAPITAINERIE DES CHASSES, DU 2 AU 10
ESPLANADE PIERRE-YVES COSNIER
RUE SEVIN, N°5
PLACE DES FUSILLÉS

BUREAU N° 2 – MEDIATHEQUE ELSA TRIOLET **ESPLANADE PIERRE-YVES COSNIER**

RUE ANDRE ROBERT
RUE RENE BALAYN
VILLA DU COMMANDANT BOUCHET
VILLA D'AMONT
RUE DARWIN
SENTIER DARWIN
RUE DU 19 MARS 1962
RUE EDOUARD VAILLANT, DU 2 AU 44 & DU 1 AU 39
RUE GRIFFUELHES
RUE JULES JOFFRIN
RUE JULES VALLES
AVENUE PAUL VAILLANT-COUTURIER, DU 16 AU A LA FIN & DU 37 A LA FIN
IMPASSE DU POMMIER DE BOIS
RUE RENE HAMON, DU 28 A LA FIN ET IMPAIRS
SENTIER DU TROU FARY

BUREAU N° 3 – ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-VILAR **10 BIS RUE RENE HAMON**

PASSAGE CASSINI
SQUARE DE LA CHARMOIE
PASSAGE DE LA FONTAINE
PLACE DE LA FONTAINE

Franck LE BOUËLLEC
Maire

août 2014

RUE JEAN JAURES, DU 147 A LA FIN
AVENUE LOUIS ARAGON, DU 1 AU 3
PASSAGE DU MOUTIER
PLACE DE LA MAIRIE
ALLEE DES MARRONNIERS
PLACE DU MERIDIEN
PLACE DU MOUTIER
RUE PAUL BERT
RUELLE AUX PRETRES
RUELLE AU PUIITS

BUREAU N° 4 – ECOLE JEAN VILAR
10 BIS, RUE RENÉ HAMON

ALLEE BERLIOZ
RUE RASPAIL
RUE RENE HAMON, DU 2 AU 26 BIS
AVENUE DE LA REPUBLIQUE, DU 2 AU 56
RUE VICTOR HUGO
IMPASSE VICTOR HUGO

BUREAU N° 5 – GROUPE SCOLAIRE GEORGE SAND
16/18 SENTIER RABELAIS

VOIE BAUDELAIRE
RUE CONDORCET DU 1 AU 17
BOULEVARD MAXIME GORKI DU 2 AU 110
RUE JEAN JAURES, DU 25 AU 79 & DU 24 AU 46
SENTIER KARL LIEBKNECHT
BOULEVARD PAUL VAILLANT-COUTURIER
RUE SAINT-ROCH

BUREAU N° 6 – GROUPE SCOLAIRE GEORGE SAND
16/18 SENTIER RABELAIS

RUE ALFRED DE MUSSET
IMPASSE DU BOIS BRIARD
RUE DE LA CHAPELLE, DU 8 AU A LA FIN ET DU 63 AU A LA FIN
RUE DELESCLUZE, IMPAIRS
IMPASSE DES ECOLES
RUE GUSTAVE FLAUBERT,
RUE JEAN-BAPTISTE CLEMENT, DU 1 AU 19 & DU 2 AU 8

Franck LE BONELLE
Maire



août 2014

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DU 55 AU A LA FIN & DU 56 AU A LA FIN
RUE JEAN JAURES, DU 1 AU 23 & DU 2 AU 22 BIS
SENTIER DU MOULIN
AVENUE DE PARIS, DU 147 AU A LA FIN & DU 110 AU A LA FIN
PASSAGE DE LA PYRAMIDE, DU 2 AU 4
SENTIER RABELAIS

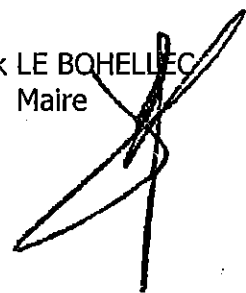
BUREAU N° 7 – GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON
29 RUE SACCO ET VANZETTI

RUE MARGUERITE CHAPON
BOULEVARD CHASTENET DE GERY, IMPAIRS
IMPASSE CHESNEL
RUE DU DOUZE FEVRIER
RUE EDMOND COMTE
RUE ETIENNE DOLET
IMPASSE DES ESSELIERES
RUE FRANCOIS BILLOUX
RUE FRITSCH
ALLEE HELENE BOUCHER
ROND-POINT CHARLES DE GAULLE
PROMENADE DES SAPEURS POMPIERS

BUREAU N° 8 – GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE
56, RUE J. B. BAUDIN

RUE ALEXANDRE DUMAS
RUE AMBROISE CROIZAT, DU 77 AU A LA FIN
RUE DESCARTES
RUE EDMOND DUBOIS
RUE JEAN-BAPTISTE BAUDIN
RUE MARCEL GROS MENIL, DU 40 A LA FIN & DU 35 A LA FIN
RUE MOLIERE
RUE JEAN MOULIN
MAIL GEORGES MARCHAIS
RUE GUY MOQUET
MAIL DU PROFESSEUR GEORGES MATHE

Franck LE BOHELLEC
Maire



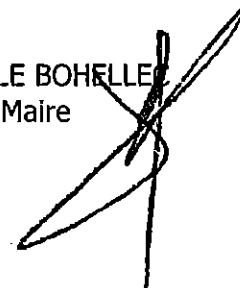
BUREAU N° 9 – GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE
56, RUE J. B. BAUDIN

ALLEE ALPHONSE DAUDET
VILLA DU BELVEDERE
RUE CAMILLE DESMOULINS
PASSAGE CHARLES DEHAN
ALLEE DES CHRYSANTHEMES
RUE DU DOCTEUR PINEL
RUE GABRIEL PERI
RUE JULES VERNE
RUE JACQUES GREGOIRE
IMPASSE LAVOISIER
IMPASSE OCTAVE MIRBEAU
IMPASSE DES PEUPLIERS
AVENUE DU PRESIDENT ALLENDE
RUE RAMEAU
RUE RAVEL
RUE TOLSTOI – SAUF 1 & 3
CHEMIN DE LA TOUR CARRE
SENTIER DES VAUDENAIRES
VILLA JACQUES PREVERT

BUREAU N° 10 – ECOLE MATERNELLE DES HAUTES BRUYÈRES
18/20, AVENUE DES HAUTES BRUYÈRES

RUE AUGUSTE PERRET
RUE EDOUARD VAILLANT, DU 41 A LA FIN & DU 46 A LA FIN
AVENUE DES HAUTES BRUYERES - IMPAIRS
CHEMIN MILITAIRE
PLACE DES 11 ARPENTS
SENTIER DES 11 ARPENTS
PROMENADE DU PARC
PLACE PABLO PICASSO
CHEMIN DE LA REDOUTE
VOIE DES SABLES
ALLEE SONIA DELAUNAY
RUE DE VERDUN DU 1 AU 57 & DU 2 AU 70

Franck LE BOHELLE
Maire



BUREAU N° 11 – ECOLE MARCEL CACHIN
22, RUE DE CHEVILLY

RUE ARMAND GOURET
RUE DE L'ÉPI D'OR
IMPASSE DE L'ÉPI D'OR
RUE FERNAND PELLOUTIER
ALLEE DES PLANTES
VOIE DES POSTES
AVENUE DE LA REPUBLIQUE, DU 58 AU A LA FIN & DU 129 A LA FIN

BUREAU N° 12 – MAISON POUR TOUS GERARD PHILIPPE
118 RUE YOURI GAGARINE

RUE DE CHEVILLY, PAIRS & DU 81 AU 139
RUE EMILE GOEURY
AVENUE DE L'ÉPI D'OR
RUE GUSTAVE EIFFEL
RUE JEAN PROUVE
RUE LEON MOUSSINAC, IMPAIRS
IMPASSE SAINTE YVONNE
RUE SAINTE YVONNE
IMPASSE DU VERGER
RUE YOURI GAGARINE, DU 96 A LA FIN

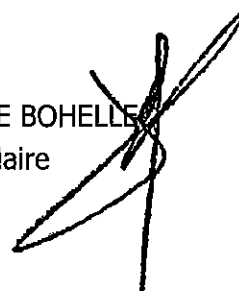
BUREAU N° 13 – ECOLE PAUL LANGEVIN
1, RUE JEAN MERMOZ

ALLEE DES BOSQUETS
RUE JEAN MERMOZ
AVENUE LOUIS BLERIOT
RUE YOURI GAGARINE, DU 103 A LA FIN & DU 92 AU 94
VILLA GEORGES BRASSENS
ALLEE JACQUES BREL

BUREAU N° 14 – ECOLE MATERNELLE KARL MARX
49 AVENUE KARL MARX

RUE CAMILLE BLANC
RUE DE CHEVILLY, DU 141 A LA FIN
ALLEE DES FEUILLANTINES
ALLEE DES FLEURS

Franck LE BOHELLE
Maire



août 2014

RUE DES LILAS
ALLEE DES PEPINIERES
RUE DES ROSES ROUGES
ALLEE LEO FERRE
ALLEE DU SAPIN BLEU

**BUREAU N° 15 – ECOLE ROBERT LEBON
7, RUE LAMARTINE**

RUE AUGUSTE DELAUNE, DU 81 AU A LA FIN & DU 84 A LA FIN
RUE LAMARTINE
RUE DU PERE CHRISTIAN ROUSSIN
RUE SAINTE-COLOMBE
AVENUE DE STALINGRAD, DU 90 A LA FIN

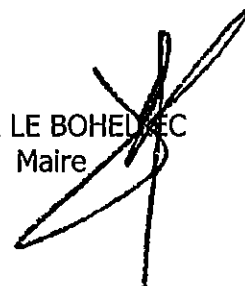
**BUREAU N° 16– GROUPE SCOLAIRE GEORGE SAND
16/18 SENTIER RABELAIS**

RUE ROMAIN ROLLAND
RUE SEVIN, SAUF LE N°5
RUE ROGER MORINET
AVENUE PAUL VAILLANT-COUTURIER, DU 2 AU 14 ET DU 1 AU 35
RUE DU COLONEL MARCHAND
RUE EUGENE VARLIN

**BUREAU N° 17– HALL DE LA MAIRIE
ESPLANADE PIERRE-YVES COSNIER**

RUE JEAN JAURES, DU 84 AU A LA FIN
RUE DE LA COMMUNE, DU 2 AU 8 & DU 1 AU 3
RUE DE L'ERMITAGE
RESIDENCE DE L'ERMITAGE
RUE GUYNEMER
RUE PIERRE ET MARIE CURIE
RUE DU MOULIN DE SAQUET, DU 1 AU 33 & DU 2 AU 20
BOULEVARD MAXIME GORKI, DU 112 AU 154
AVENUE DE STALINGRAD – DU 1 AU 51

Franck LE BOHELEC
Maire



BUREAU N° 18 – ECOLE MATERNELLE JOLIOT-CURIE
56 RUE JEAN-BAPTISTE BAUDIN

RUE DE GENTILLY
PROMENADE DES MONTS GÊTS
ALLEE DES HAUTES SORRIERES
RUE MARCEL PAUL
RUE CARNOT
RUE TOLSTOI 1 & 3
PLACE DU 8 MAI 1945
RUE DU PLATEAU
RUE MARCEL GROS MENIL, DU 2 AU 38 & DU 1 AU 33
RUE BERTHELOT
RUE DU CASTEL
ALLEE DES GLYCINES
ALLEE HENRI BECQUEREL
IMPASSE MICHELET
RUE MICHELET
VILLA VIOLETTE, DU 2 AU 14
IMPASSE DES MONTS CUCHETS
RUE ROSSINI

BUREAU N° 19 – ECOLE MARCEL CACHIN ELEMENTAIRE
22 RUE DE CHEVILLY

ALLEE GEORGES BRAQUE
AVENUE DES HAUTES BRUYERES - PAIRS
VILLA DES BRUYERES
ALLEE LEONOR FINI
RUE DE VERDUN DU 72 A LA FIN
IMPASSE DE LA GAIETE
RUE DE LA GAIETE
PLACE JULIAN GRIMAU

BUREAU N° 20 – ANNEXE MAIRIE
2, RUE AMBROISE CROIZAT

IMPASSE BRIVE
RUE AMBROISE CROIZAT, DU 1 AU 19 ET DU 2 AU 26
IMPASSE ERNEST RENAN
AVENUE DE PARIS, DU 1 AU 91 & DU 2 AU 108
RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DU 1 AU 53 & DU 2 AU 54
IMPASSE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
MAIL SIMONE DE BEAUVOIR

Franck LE BOHULEC
Maire

août 2014

RUE HENRI BARBUSSE DU 2 AU 26 ET DU 1 AU 23
RUE REULOS, DU 1 AU 19 BIS ET DU 2 AU 14 BIS

BUREAU N° 21 – ECOLE ELEMENTAIRE PASTEUR
48, RUE PASTEUR

RUE ANDRE BRU
RUE DE L'AVENIR
RUE BABEUF, PAIRS
IMPASSE CARDET
RUE DAUPHIN
IMPASSE DU DOCTEUR ROUX
RUE DE L'ESPERANCE
RUE DE LA LIBERTE
IMPASSE MONTESQUIEU
CITE PASTEUR
RUE PASTEUR
VOIE DES PETITS JARDINS
IMPASSE DU 14 JUILLET
IMPASSE ROHRI
VOIE DES ROSES
IMPASSE DES VERBEUSES
RUE VEROLLOT, IMPAIRS
IMPASSE VICTOR

BUREAU N° 22 – ECOLE ELEMENTAIRE PASTEUR
48, RUE PASTEUR

RUE EMILE BASTARD
RUE EMILE ZOLA DU 1 AU 45 ET DU 2 AU 40
AVENUE DE GOURNAY
RUE HENRI BARBUSSE DU 28 A LA FIN ET DU 25 A LA FIN
PASSAGE DES RESERVOIRS
PASSAGE RIVIERE
RUE SEVERINE

BUREAU N° 23 – ECOLE MATERNELLE PASTEUR
69, RUE PASTEUR

RUE BEAUMARCHAIS
RUE BIZET
IMPASSE CEZANNE
RUE CONDORCET, DU 19 A LA FIN & DU 32 A LA FIN

Franck LA BOMMELEC
Maire



août 2014

RUE EMILE ZOLA DU 47 AU A LA FIN ET DU 42 AU A LA FIN
SENTIER EMILE ZOLA
AVENUE DE PARIS, DU 93 AU 145
PASSAGE DE LA PYRAMIDE, DU 6 AU 10
BOULEVARD MAXIME GORKI, DU 1 AU 31

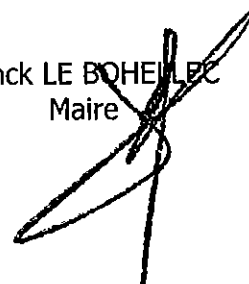
BUREAU N° 24 – GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON
29, RUE SACCO ET VANZETTI

ALLEE DES ALOUETTES
RUE ANATOLE FRANCE
BOULEVARD CHASTENET DE GERY PAIRS
RUE DES COQUETTES
RUE EUGENE POTTIER
CITE DU FORT
RUE DES GUIPONS
RUE DES HAUTES FOSSES
ALLEE DES HYDRANGELLES
PASSAGE LENINE
ALLEE MATISSE
ALLEE NIKI DE SAINT-PHALLE
RUE RENE THIBERT
RUE SACCO ET VANZETTI
RUE VOLTAIRE

BUREAU N° 25 – GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON
29, RUE SACCO ET VANZETTI

RUE AMBROISE CROIZAT, DU 28 A LA FIN ET DU 21 AU 75
RUE DE LA CHAPELLE, DU 2 AU 6 & DU 1 AU 61
VILLA DU COLOMBIER
RUE DANTON
RUE DELESCLUZE PAIRS
RUE EUGENE PELLETAN
SENTIER GALILEE
RUE GAMBETTA
RUE PARMENTIER
RUE REULOS, DU 21 A LA FIN & DU 16 A LA FIN
ALLEE DU VERCORS

Franck LE BOHELEC
Maire



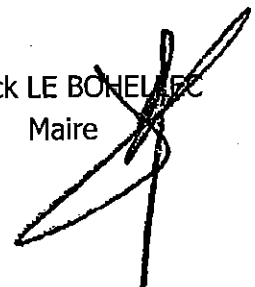
BUREAU N° 26 - ECOLE ROBESPIERRE
11, RUE ROBESPIERRE

RUE AUGUSTE BLANQUI RUE ENTIERE
SENTIER CHARLES FOURRIER
VOIE CHOPIN
RUE COURBET
RUE DAUMIER
RUE JULES GUESDE
RUE KARL LIEBKNECHT
RUE DU LION D'OR
RUE MARAT
BOULEVARD MAXIME GORKI, DU 33 AU 143
SENTIER RAYMOND LEFEVRE
RUE ROBESPIERRE
RUE ROSA LUXEMBOURG
RUE SAINT JUST
RUE SAINT SIMON
RUE DU TELEGRAPHE
SENTIER DU TELEGRAPHE
SENTIER PAUL LAFARGUE
RUE LOUISE MICHEL
RUE JEAN-BAPTISTE-CLEMENT, DU 21 A LA FIN & DU 10 A LA FIN

BUREAU N° 27 – GROUPE SCOLAIRE PAUL VAILLANT-COUTURIER
4, PLACE P. ELUARD

AVENUE DU COLONEL FABIEN, DU 1 AU 139
PASSAGE CORNEILLE
VOIE DALOU
RUE DANIEL FERY
RUE DU FOREZ
PLACE DE LA DIVISION LECLERC
AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
PASSAGE DUPONT
RUE EDOUARD TREMBLAY
RUE HENRI LUISETTE
RUE JOSEPH CARLIER
RUE LOUIS FABULET
ALLEE MARGUERITE
BOULEVARD MAXIME GORKI, DU 156 A LA FIN & DU 145 A LA FIN
RUE MOULIN DES BASSINS

Franck LE BONEL
Maire



août 2014

RUE DU PARC DES PETITS ORMES
IMPASSE RACINE
AVENUE DE STALINGRAD – DU 53 A LA FIN
VOIE DES TAILLIS

BUREAU N° 28 – GROUPE SCOLAIRE PAUL VAILLANT -COUTURIER
4, PLACE P. ELUARD

RUE DU CLOS FLEURI
PLACE PAUL ELUARD
RUE PAUL ELUARD
ALLEE DES PLATANES
RESIDENCE DE LA PLAINE

BUREAU N° 29 – GROUPE SCOLAIRE PAUL VAILLANT-COUTURIER
4, PLACE P. ELUARD

AVENUE DES CHARDONS
RUE JEAN LURCAT
RUE DE PROVENCE
AVENUE LOUIS ARAGON - PAIRS
SENTIER DE LA COMMUNE

BUREAU N° 30 – ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN
1 RUE JEAN-MERMOZ

RUE AUGUSTE RENOIR
PLACE AUGUSTE RODIN
RUE FERNAND LEGER
RUE GERARD PHILIPPE
RUE GUILLAUME APOLLINAIRE
RUE HONORE DE BALZAC
AVENUE KARL MARX, DU 61 A LA FIN & DU 50 A LA FIN
RUE LEON MOUSSINAC PAIRS

BUREAU N° 31 – ECOLE MATERNELLE MARCEL CACHIN
22 RUE DE CHEVILLY

RUE AUGUSTE DELAUNE, DU 1 AU 25 & DU 2 AU 24
ALLEE BEAUSOLEIL
RUE DU BEL AIR
RUE DE CHEVILLY, DU 1 AU 79

Franck LE BOHELEC
Maire



août 2014

IMPASSE COURTELINE
RUE DU DOCTEUR QUÉRY
ALLEE DES FAUVETTES
RUE DES MESANGES
ALLEE DES PINSONS
RUE DES PINSONS
RUE DU PONANT
ALLEE REMBRANDT
AVENUE DE LA REPUBLIQUE, DU 45 AU 127
ALLEE DU ROND POINT
RUE DE VERDUN IMPAIRS DU 59 A LA FIN

BUREAU N° 32– ECOLE MATERNELLE KARL MARX
49 AVENUE KARL MARX

RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY
RUE AUGUSTE DELAUNE, DU 26 AU 82 & DU 27 AU 79
RUE ARAGO
RUE DU DOCTEUR PAUL LAURENS
IMPASSE DES LOZAITS
VOIE DES MARAÎCHERS
RUE DU 11 NOVEMBRE
RUE PASCAL
AVENUE DE LA REPUBLIQUE DU 1 AU 43
IMPASSE ROBERT DUCHENE
AVENUE DE STALINGRAD, DU 2 AU 88
RUE YOURI GAGARINE, DU 2 AU 90 & DU 1 AU 101

BUREAU N° 33 – MAISON DES PARENTS
20, RUE DES VILLAS

PLACE AUGUSTE DELAUNE
SENTIER BENOÎT MALON
RUE DU DOCTEUR ANATOMARCHI
RUE DU DOCTEUR PIERRE ROUQUES
RUE GASTON CANTINI
RUE JACQUES DUCLOS
AVENUE KARL MARX, DU 2 AU 48 & DU 1 AU 59
RUE DES VILLAS
RUE XAVIER GUILLEMIN

Franck LE BOHÉLEC
Maire



BUREAU N° 34 – ECOLE MATERNELLE MAXIMILIEN ROBESPIERRE
11, RUE MAXIMILIEN ROBESPIERRE

RUE DE BRETAGNE

RUE DU MASSIF CENTRAL

RUE DE ROME

SENTIER DES VAUX DE ROME

RUE DE LA COMMUNE, DU 10 A LA FIN & DU 5 A LA FIN

IMPASSE SAVRY

AVENUE LOUIS ARAGON, DU 5 A LA FIN

AVENUE DU COLONEL FABIEN, DU 141 AU 165

RUE DU MOULIN DE SAQUET, DU 35 A LA FIN & DU 22 A LA FIN

Franck LE BOUILLLEC
Maire



